



NOS TARIFS 2026

**Principales conditions
tarifaires 2026**

En vigueur au 01/01/2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Particuliers

Cher(e) Client(e), Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de partager avec vous cet extrait de nos nouvelles conditions tarifaires applicables au 1er janvier 2026.

À nouveau cette année, nous renouvelons nos choix de transparence, d'équité et de modération. Notre évolution tarifaire est le reflet d'un engagement clair : proposer des services utiles, accessibles en autonomie ou via un conseiller dédié, avec une tarification mesurée.

Pour tous conseils dans les domaines bancaires, assurances et immobiliers, votre conseiller se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

Les équipes de Crédit Agricole Normandie Seine et moi-même vous remercions de votre confiance renouvelée et de votre fidélité.

Karine BOURGUIGNON,
Directrice Générale Crédit Agricole Normandie-Seine



SOMMAIRE



Extrait standard des tarifs	5
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	6
Relevé Global des Avoirs (épargne/crédit)	7
Change	7
Banque à distance	7
Internet et téléphone mobile	7
Centre de Relation Client	7
Service SMS mini-relevé	7
Mon Sécuricoffre +	8

	Vos moyens et opérations de paiement	8
	Cotisation carte (annuelle)	8
	Carte avec paiement par crédit renouvelable	9
	Paiement par carte	9
	Retrait par carte	9
	Autres opérations cartes	10
	Virements	10
	Virement non SEPA	11
	Prélèvement SEPA / TIP SEPA	11
	Chèques	11
	Offres groupées de services	12
	Les offres « Ma Banque au Quotidien »	12
	Offre EKO	14
	Compte à Composer Budget Protégé	16
	Offres qui ne sont plus commercialisées	16
	Compte à Composer / CAC : socle et modules (offres plus commercialisées)	17
	Dégressivité Tarifaire	17
	Irrégularités & Incidents	18
	Commission d'intervention	18
	Opérations particulières	18
	Incident de paiement	18
	Autres moyens de paiement	19
	Découverts & Crédits	20
	Découverts	20
	Crédits à la consommation	21
	Crédits immobiliers	21
	Autres opérations liées au crédit	21
	Épargne et placements financiers	22
	Épargne bancaire	22
	Placements financiers	23
	Assurances et prévoyance	25
	Assurances du quotidien	25
	Cotisation mensuelle	25
	Succession	26
	Autres services	26



Offres pour les jeunes	27
Cotisations cartes anuelles pour les jeunes	27
Paiement et retrait par carte	27
Offre groupée de services	28
Offre qui n'est plus commercialisée	29
Livrets d'Épargne	29
Crédits	29
Assurances	29
Autres avantages et services	29
Opérations à l'étranger	30
Virement hors SEPA	30
Chèques	30
Résoudre un litige	35



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (1 par semaine)	2,00 € / mois soit 24,00 € / an
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	48,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	39,00 € / an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / retrait à partir du 3^{ème} retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - SécuriCompte Plus	2,00 € / mois soit 24,00 € / an
Virement (cas d'un virement SEPA* occasionnel)	
• En agence	4,30 € / virement
• Par Internet	GRATUIT
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération (maximum 1 commission /jour)	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

* Pays de la zone SEPA en P.34.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

! Services pouvant être inclus dans les offres groupées de services.

△ Services bancaires de base.

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte △	GRATUIT
Clôture / transfert de compte △	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT

Service d'aide à la mobilité bancaire (prise en charge des formalités de changement de domiciliation à l'ouverture du compte)

GRATUIT

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) 

GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e-relevé ⁽²⁾
Relevé mensuel  	GRATUIT	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois dont un gratuit)	3,50 € / mois	GRATUIT
Relevé à la quinzaine	1,76 € / mois	GRATUIT
Relevé journalier	22,00 € / mois	GRATUIT
Relevé annuel de frais	GRATUIT	GRATUIT

(2) Mise à disposition dans Crédit Agricole en Ligne.

Tenue de compte

Tenue de compte  	GRATUIT
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire 	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾ (dans la limite du solde créditeur du compte) 	30,00 € / an
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA* 	1,96 € / mois

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces 	GRATUIT
Remise de chèque(s) 	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 	
• avec une carte bancaire ou une carte de retrait	GRATUIT
• avec une carte de retrait unique 	3,00 € ⁽⁴⁾
(4) Clients faisant l'objet d'une mesure de protection juridique des majeurs.	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	26,00 €
Frais de recherche de documents - duplicitas - relevés de compte (à l'unité) - relevés de comptes titres - facturettes	20,00 €/document
Frais de photocopie de chèque ou remise (à l'unité)	11,40 €
Frais de recherche complexe	NOUS CONSULTER
Frais de location de coffre fort (selon niveau d'assurance) par coffre	
• ≤ 15 300 €	101,00 € / an
• de 15 301 € à 45 800 €	165,00 € / an
• de 45 801 € à 152 500 €	266,00 € / an
Frais de location de coffre fort temporaire	31,00 € / mois
Perte de la clé de coffre (applicable aux coffres permanents et temporaires)	SUR DEVIS

Relevé Global des Avoirs (épargne / crédit)

• Périodicité annuelle (soit 1 relevé) !	7,80 €
• Périodicité trimestrielle / an (soit 4 relevés/an)	57,30 €

Change

Billets de banque

Autres devises

Achat de billets de banque (par opération)	5,00 €
Vente de billets de banque (par opération)	5,00 €
Commission sur pack de devises (par opération)	3,80 €
Rachat de devises non cotées	9,90 €



BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance.

Hors coût de fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Abonnement à des services de banque à distance !

Services de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements et la souscription de produits et services par signature électronique Crédit Agricole en Ligne Action △	GRATUIT
---	----------------

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	GRATUIT
--	----------------

Service d'agrégation de comptes⁽⁵⁾

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
--	----------------

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

• Notre site internet : www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine	
• Nos applications mobiles :	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
- Ma Banque	
- Virement avec WERO ⁽⁶⁾	GRATUIT
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin ⁽⁷⁾	
- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.	

(5) Service disponible depuis l'application Ma Banque.

(6) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact.

(7) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Centre de Relation Client

Centre de Relation Client CA Direct 02 35 59 19 19	GRATUIT
En cas de demande de consultation du solde d'un compte	GRATUIT

Service SMS mini-relevé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Mini-relevé par SMS (1 par semaine)	2,00 € / mois
Alertes : temps réel de gestion, achat à distance, écopage, solde disponible, mise à disposition des moyens de paiement (hors offre groupée de services)	0,65 € / SMS
Alerte découvert - solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
Mini-relevé par SMS (1 par semaine)	2,00 € / mois
Alerte écopage (mensuelle)	
Alerte temps réel de gestion	
Alerte achat à distance	
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,65 € / SMS
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Alerte Découvert - solde débiteur et rejet d'opération	GRATUIT

Mon Sécuricoffre +

Jusqu'à 5Go	2,00 € / mois
Jusqu'à 50Go	4,00 € / mois



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La 2^{nde} carte sur un même compte est à moitié prix (sauf pour L'Autre Carte, MasterCard EKO et les offres groupées de services : Essentiel, Premium et Prestige). La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cotisation carte (annuelle)

Cartes de paiement et de retrait

CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

• L'Autre Carte à débit immédiat △	22,00 €
• L'Autre Carte à débit immédiat Majeurs Protégés	21,00 €

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT

• Carte MasterCard avec contrôle de solde	39,00 €
• Carte MasterCard EKO avec contrôle de solde	48,00 €
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin ⁽⁹⁾ ou sociétaire	48,00 €
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin ⁽⁹⁾ ou sociétaire	140,00 €

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ

Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin ⁽⁹⁾ ou sociétaire	47,00 €
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin ⁽⁹⁾ ou sociétaire	140,00 €
• Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	325,00 €

Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence)	GRATUIT
--	---------

Cotisation carte Libre Service Bancaire (retraits aux distributeurs Crédit Agricole Normandie-Seine)

GRATUIT

Carte qui ne sont plus commercialisées

• Carte Prélude ⁽⁸⁾	26,00 €
• Carte MasterCard Globe Trotter	48,00 €

(8) Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.



Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin ou Visa Cartwin ⁽⁹⁾ »»	48,00 € / an	47,00 € / an
Gold MasterCard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ⁽⁹⁾ »»	140,00 € / an	140,00 € / an

(9) La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro ⁽¹⁰⁾ dans la zone Euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
--	----------------

Autres paiements par carte	2,60 % du montant de l'opération + 0,53 € / opération
----------------------------	--

Retrait par carte

En euro dans la zone euro⁽¹⁰⁾ ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeur du Crédit Agricole	Distributeur d'une autre banque
--	---------------------------------	---------------------------------

L'Autre Carte ▲	GRATUIT	1,00 € dès le 1^{er} retrait / mois
L'Autre Carte Majeurs Protégés	GRATUIT	GRATUIT
Carte MasterCard Standard ou Visa Classique	GRATUIT	1,00 € à partir du 3^{ème} retrait / mois
Carte de paiement internationale MasterCard EKO à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 € à partir du 26^{ème} retrait / an

Carte internationale Gold MasterCard ou Visa
Premier ou Carte World Elite MasterCard
ou Visa Infinite ou Carte MasterCard Globe
Trotter

GRATUIT

(10) En euro ou en devises équivalentes : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Autres opérations cartes

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus)	Tarif postal
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	20,00 €
Réédition du code confidentiel	13,00 €
Frais de refabrication de carte perdue ou volée	13,00 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, au-delà des habilitations de l'agence	47,00 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Levée de la déclaration Banque de France pour retrait de la carte △	43,00 €
Autres retraits par carte hors zone euro	2,60 % du montant de l'opération + 4,40 € / opération

Virements

Émission d'un virement SEPA* (voir carte zone SEPA P.34).

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA* dans un pays de l'EEE.

	Agence	Internet
Frais par virement SEPA* classique occasionnel		
• vers un compte de la Caisse Régionale Normandie-Seine	GRATUIT	GRATUIT
• vers une autre banque	4,30 €	
Frais par virement SEPA* instantané occasionnel		
• vers une autre banque	4,30 €	GRATUIT
Wero ⁽¹¹⁾	-	GRATUIT
Frais par virement SEPA* hors EEE		5,40 €
Demande de rappel de virement SEPA* à l'initiative du donneur d'ordre		7,20 €
Modification d'un virement permanent		GRATUIT
Réception d'un virement SEPA*		
Réception d'un virement SEPA*		GRATUIT
Réception de virement instantané SEPA*		GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture		GRATUIT

(11) Wero est une solution de paiement mobile de virement instantané réservée aux personnes majeures titulaires d'un compte de dépôt particulier ouvert dans la Caisse Régionale et souscrivant au service de Crédit Agricole En Ligne (CAEL) nécessitant d'être doté d'un smartphone compatible avec accès à internet et d'un enrôlement au service avec celui-ci (numéro de téléphone et un email fiabilisé), service accessible via l'application Ma Banque, téléchargement et accès gratuit, hors coût de communication selon opérateur.

Virement non SEPA



Le service des virements internationaux en banque à distance (par Internet) est accessible à tous. Vous bénéficiez de -20% sur nos commissions, en passant par notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine.fr.

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement permanent SEPA ①	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ①△	GRATUIT
Mise en opposition d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision	Agence 13,50 € Internet GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées aux prélèvements SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE).

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte △ Chèque du CA Normandie-Seine, chèque d'une autre banque en France : opération comptabilisée à J+1 après la remise	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à domicile ou remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	8,50 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque △	16,00 €



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services.

Les offres « Ma banque Au Quotidien »



Offre « comptes joints » Mastercard ou Visa :
50 % de réduction (valable uniquement si souscription d'une 2nde carte sur le même numéro de compte).
Valable sur la moins chère des deux.

PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
31,00 € / mois	16,00 € / mois	10,00 € / mois

Fourniture d'une carte de débit avec assistance et assurances incluses			
	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	-	-	X
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Gold » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	-	X	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Mastercard World Elite » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	X	-	-
Chéquier			
Chéquier standard	X	X	X
Alerte			
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	X	X	X
Assurances et Assistance			
SecuriCOMPTE PLUS ⁽¹¹⁾ (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	-	-	X
SecuriCOMPTE Premium ⁽¹¹⁾ (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	X	X	-
SecuriWEB Premium (cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance)	X	X	-
SecuriPanne	X	X	-
SecuriShopping	X	X	-

	PRESTIGE 31,00 € / mois	PREMIUM 16,00 € / mois	ESSENTIEL 10,00 € / mois
Services du quotidien			
Tenue de compte		GRATUIT	
E-relevés mensuel	X	X	X
Exonération de commissions d'intervention ⁽¹²⁾	Illimité	5/an	3/an
Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)	Illimité	2/an	1/an
Exonération frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	X	X	X
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte à la demande du client	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	X	X	X
Retraits d'espèces en euro au distributeur automatique du Crédit Agricole ⁽¹³⁾	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits d'espèces ⁽¹³⁾ hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits d'espèces ⁽¹³⁾ en devises hors de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	5 retraits GRATUITS /an	Tarif standard (P.10)
Paiements par carte dans l'Espace Economique Européen ⁽¹⁴⁾ (EEE)	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen ⁽¹⁴⁾ (EEE)	Illimité	5 paiements GRATUITS /an	Tarif standard (P.9)
Virements émis ou reçus non SEPA*	Illimité	5 opérations GRATUITES /an	Tarif standard (P.28)
Emission et réception d'un virement instantané SEPA*	X	X	X
Emission et réception d'un virement SEPA* (en cas d'un virement occasionnel ou permanent)	X	X	X
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁵⁾ , paiement Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	X	X	X
Extra-bancaire			
Dossier Familial numérique	X	X	X

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	X	X	X
Accès au service de renseignement Les Experts de Merci Pour l'Info	Illimité	Illimité	2 demandes /an
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créeative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	X	-	-

(11) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier relative à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurances).

(12) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.

(13) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(14) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°2021/1230 et de l'EEE : consultable p.34.

(15) Sauf gratuité imposée par la loi.

Compte EKO : 2,00 € / mois

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - CAEL Vision option virements externes ⁽¹⁶⁾
	Tenue de compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte si solde du compte < à 20 € • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retrait hors distributeurs Crédit Agricole
	E-relevé mensuel
Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO »
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
Retrait d'espèces par carte⁽¹⁷⁾	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Chéquier
	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de toutes les Caisses Régionales Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen: 25 retraits/an en euro ou en devises (1,00 € / retrait à partir du 26 ^{ème} retrait/an) Retrait d'espèces en devises hors pays de l'EEE : 10 retraits par an (au delà, voir rubrique « autres retraits » p.10)

(16) Consultation, virements internes et externes.

(17) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



BON À SAVOIR

La carte de l'offre EKO est à autorisation systématique de contrôle de solde.

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert.

Le compte doit toujours fonctionner en position créititrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- *Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque*
- *Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque*

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'une offre Essentiel, Premium ou Prestige associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

L'offre spécifique destinée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière :

(en application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière).

Le Compte à Composer Bugdet Protégé : 1,00 € / mois

Le Socle	Tenue de compte
	Information premier prélèvement SEPA*
	Relevé de compte mensuel papier ou électronique
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - CAEL
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none">• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'Autre Carte (cotisation carte)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)
	2 chèques de banque par mois
	Dépôts et retraits d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur de compte 
Module budget protégé	Fourniture de Relevés d'Identités Bancaires
	Un changement d'adresse (une fois par an)
	Exonération de l'ensemble des frais suivants :
	<ul style="list-style-type: none">• Les commissions d'intervention• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte service Prélude	3,70 € / mois
Compte service Essentiel	4,90 € / mois
Compte service Souplesse	7,90 € / mois
Compte service Optimum	8,00 € / mois
Compte service Sérénité	7,70 € / mois
Compte service Mozaïc	3,90 € / mois
Carte MasterCard Globe Trotter	48,00 € / an
Carte Prélude	26,00 € / an

Compte à composer (CAC) : socles et modules

Cette offre n'est plus commercialisée.

Le Socle	Tenue de compte	
	Relevé de compte mensuel papier ou électronique	
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision plus	
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*)	1,80 € / mois
	Information premier prélèvement SEPA*	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
	<ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (la 1ère fois dans le mois) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Module Maîtrise du Découvert (commercialisé à partir du 01/01/2017)	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriTrésorerie • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs⁽¹⁸⁾ 	de 2,50 € à 5,90 € selon montant du découvert
Module Compté Sécurisé	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCompte Plus ou Assurance SécuriCompte Premium • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Rédition carte en urgence • Rédition code confidentiel 	4,40 € / mois Premium : 6,20 € / mois
Module Suivi @ssuré	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriWEB ou Assurance SécuriWEB Premium • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance • Mini-relevé (1 par semaine) • Alerte temps réel de gestion 	3,50 € / mois Premium : 4,40 € / mois

(18) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, et 20 € selon la tranche choisie).

Dégressivité Tarifaire

La réduction est calculée sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules).

5% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	4,80 € et 5,85 €
10% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	5,86 € et 7,90 €
15% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	7,91 € et 10,05 €
20% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) à partir de	10,06 €

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.



IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Plafond de frais d'incidents ⁽¹⁹⁾	90,00 € / mois
Plafond de frais d'incidents ⁽¹⁹⁾ pour les jeunes (jusqu'à 25 ans inclus)	40,00 € / mois
Plafond de frais d'incidents ⁽¹⁹⁾ pour la clientèle fragile détectée ⁽²⁰⁾	25,00 € / mois

(19) Frais d'incidents :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'un décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque.

(20) Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à « l'Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention

• Plafond par opération (maximum 1 commission/jour) / Plafond mensuel	8,00 € / 80,00 €
---	------------------

Montant plafonné pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

• Plafond par opération / Plafond mensuel	4,00 € / 20,00 €
---	------------------

Exonération des frais de commissions d'intervention pour la clientèle en situation de fragilité ayant souscrit l'offre spécifique (se reporter à l'offre « CAC Budget protégé »).

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ou conservatoire	95,30 €
Frais de mise en place d'un paiement direct de pension alimentaire	118,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû, plafonné à 100,00 €
Frais de retour de courrier	2,00€ / courrier
Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	20,00€ / an

Incident de paiement

Chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	5,05 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²¹⁾	
• Montant du chèque ≤ à 50 €	22,00 €
• Montant du chèque > à 50 €	42,00 €

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut d'approvisionnement

GRATUIT

(21) Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi, le blocage de provision et si il y a lieu, la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **13,40 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **27,10 €**

Lettre

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

GRATUIT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur

GRATUIT

Autres moyens de paiement (prélèvement SEPA*, virement)

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

Plafonné à 20,00€

Montant de l'opération dans la limite de 20,00 € (commission d'intervention incluse)



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts

Le taux d'intérêts débiteurs, appliqué aux comptes de dépôt en situation irrégulière inférieure à 30 jours ne peut excéder le taux plafond calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Autorisation de découvert convenue et formalisée

NOUS CONSULTER

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel

Indice de référence en vigueur + marge

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

Plafond du taux réglementaire

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel

NOUS CONSULTER

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

Plafond du taux réglementaire

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception

0,10 €

Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement

GRATUIT

Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTresorerie (p.29)

Fonction du montant du découvert

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

NOUS CONSULTER

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

Plafond du taux réglementaire

Taux débiteur annuel en cas de dépassement

Taux de découvert non convenu

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception

0,10 €

Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement

GRATUIT

Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTresorerie

Fonction du montant du découvert

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

NOUS CONSULTER

Taux débiteur annuel en cas de dépassement

Taux de découvert non convenu

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal

Plafond du taux réglementaire

Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement

GRATUIT

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Crédits à la consommation

Crédit Renouvable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable : Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur⁽²³⁾ : 0,30 % sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Pour effectuer une demande de prêt à la consommation :

- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

Prêt à la consommation
Auto, Travaux, Personnel

NOUS CONSULTER

Eco-PTZ

NOUS CONSULTER

Regroupement de crédits
(regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

NOUS CONSULTER

Prêt de Rachat de crédit

NOUS CONSULTER

Frais de dossier

1 % du capital emprunté, mini 75,00 € maxi 260,00 €

Frais de dossier
Regroupement de crédits

1 % du capital emprunté, mini 65,00 € maxi 210,00 €

Lettre d'Information
annuelle sur le capital
restant dû

GRATUIT

Nantissement de produits
financiers

360,00 €

Assurance Emprunteur⁽²³⁾

NOUS CONSULTER

Crédits immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement, Éco-Prêt à 0 %, Eco-PTZ

GRATUIT

Prêt Conventionné (PC), Facilimmo⁽²⁴⁾

NOUS CONSULTER

Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

**1 % du capital emprunté,
maxi 500,00 €**

Prêt épargne Logement

NOUS CONSULTER

Frais de dossier sur crédit immobilier

NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur⁽²³⁾

NOUS CONSULTER

Autres opérations liées au crédit

Édition de décompte de remboursement anticipé **40,00 €⁽²⁵⁾**

Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) **mini 170,00 €
maxi 370,00 €**

Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance ou report d'échéance **40,00 €**

Avenant de contrat de prêt (désolidarisation, changement de garantie...)

• par prêt **mini 270,00 € / maxi 370,00 €**
• maximum prélevé par emprunteur **1 600,00 €**

Nantissement de compte titres et produits d'assurance CA en garantie de prêt **130,00 €**

Sur internet :

GRATUIT

En agence :

25,00 €

Réédition de tableau d'amortissement crédit

NOUS CONSULTER

Édition attestation de prêt **25,00 € / prêt**

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) **GRATUIT**

(23) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris.

(24) Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine.

(25) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation consentis à compter du 1er juillet 2016.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Frais de transfert de compte épargne (par compte)

• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole **GRATUIT**
• vers une autre banque
 - Livrets et assimilés **GRATUIT**
 - PEL / CEL / PEP **108,00 €**

Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + Actilibre⁽²⁶⁾ **2,30 €**

Épargne disponible (Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codébís, Livret Épargne Populaire).

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Épargne moyen / long terme (Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

(26) *Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.*

Rémunération	TAUX BRUT EN VIGUEUR REGLEMENTE
--------------	--

Épargne moyen / long terme (Plan Épargne Logement, Assurance-vie)

Rémunération	NOUS CONSULTER
--------------	-----------------------

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Frais de transfert de compte-titres (par compte)⁽²²⁾

• vers un autre établissement	169,00 €
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	GRATUIT

Frais de transfert de PEA/PEA-PME⁽²²⁾

• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	GRATUIT
• vers un autre établissement	15,00 € par ligne de titres cotés 50,00 € par ligne de titres non cotés plafonné à 150,00 €

(27) *Hors frais de transfert de valeurs étrangères.*

Les ordres de bourse France⁽²⁸⁾

Frais de marché, impôts et droits de timbre éventuels en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres passés par Invest Store Initial

		Ordres passés par internet (Invest Store Initial)
Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription sur CTO	Ordres passés par téléphone ⁽²⁹⁾	
Commission proportionnelle au montant brut négocié (CTO, PEA et PEA PME)	1,20 %	0,50 %
Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse France	20,00 €	8,00 €

Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse étrangère

35,00 €

Ordres passés par internet

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription sur PEA/PEA PME

Ordres passés par téléphone⁽²⁹⁾ (Invest Store Initial)

Commission proportionnelle au montant brut négocié

1,20 %

0,50 %

Ordres passés par Invest Store Integral

Commission annuelle de service par compte sur CTO et PEA/PEA PME

• Nombre d'ordres annuels ≥ 12	GRATUIT
• Nombre d'ordres annuels < 12	96,00 €

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription - PEA	Ordres passés par internet
--	----------------------------

< 500 €	0,48 %
de 500 € à 1000 €	0,18 %
> 1000 €	0,12 %

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription - CTO	Ordres passés par internet
--	----------------------------

≤ à 1000 €	0,99 €
> 1000 €	0,12 %

Frais ordre sur les ordres de bourse française ⁽²⁴⁾	Téléphone
	CTO PEA

1,20 % mini 20 € | 1,20 %

Frais ordre par Internet sur bourse étrangère (uniquement CTO)	0,50% mini 35 €
--	------------------------

Frais ordre par téléphone sur les ordres de bourse étrangère ⁽²⁴⁾ (uniquement CTO)	1,20 % mini 35 €
---	-------------------------

Warrant (frais fixe par ordre)	3,00 €
--------------------------------	---------------

Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie, autres opérations	
--	--

OPC monétaire, OPC trésorerie	voir notice d'information prospectus simplifié
-------------------------------	---

Souscription d'OPC autres établissements (par opération)	33,00 €
--	----------------

Opérations sur titres non cotés (achats, ventes, dividendes...) par ligne	1,20 % du montant de l'opération, plafonné à 515,00 €
---	--

Opérations de gré à gré (achats, ventes) par ligne	1,20 % du montant de l'opération, plafonné à 620,00 €
--	--

Droits de garde sur compte-titres et PEA en Investor Initial

Prélèvement semestriel en août 2026 et janvier 2027 sur valorisation du contrat au 30/06/2026 et 31/12/2026 :

Frais par titre détenu	Frais fixes par ligne	Frais proportionnels à la valorisation
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
OPC et Actions CA	GRATUIT	0,18 %
Obligations CA	GRATUIT	0,18 %
Autres valeurs	2,40 €	0,20 %
Forfait par compte titres		12,00 €
Forfait par compte PEA/PEA PME		GRATUIT
Plafonnement de la perception par personne, par semestre		240 €
Avantage jeune 18-25 ans		- 50 % de la facture totale

Les offres de gestion accompagnée

Convention Gestion conseillée	à partir de 75,00 € selon l'offre choisie
Prestations du pôle Bourse	NOUS CONSULTER

(23) Dans l'attente d'une nouvelle offre Bourse, dont la commercialisation est prévue courant 2026. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous renseigner.

(24) CA Direct Bourse 02 32 86 89 00 (prix d'un appel local)



ASSURANCES ET PRÉVOYANCES

Assurances du quotidien !

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance Complémentaire Santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des Accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance Dépendance : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance Décès : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance Obsèques	
• Contrat de financement : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
• Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance Automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance Garantie Locative	NOUS CONSULTER
L'assurance Deux Roues	NOUS CONSULTER
L'assurance Tous Mobiles	À partir de 10,00 € / mois
Télésurveillance Ma Protection Maison	À partir de 21,90 € / mois
Frais d'installation (Ma Protection Maison)	149,00 €

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection Juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	----------------

Cotisation mensuelle	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - SécuriCOMPTE Plus !	2,00 €	4,20 €
SécuriWEB	1,25 €	2,50 €

SécuriTrésorerie

> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)	5,67 € / mois
--	---------------

Selon tranche de découvert (offre commercialisée depuis le 01/10/2020) !

≤ 500 €	1,35 € / mois
> 500 € et ≤ 2000 €	2,00 € / mois
> 2000 €	3,00 € / mois

SécuriCompte Découvert - offre plus commercialisée

Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 30/09/2020)

≤ 500 €	2,00 € / mois
> 500 € et ≤ 1000 €	2,80 € / mois
> 1000 € et ≤ 2000 €	4,23 € / mois

Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 31/12/2016)

≤ 300 €	1,35 € / mois
> 300 € et ≤ 800 €	2,31 € / mois
> 800 € et ≤ 1200 €	3,26 € / mois
> 1200 € et ≤ 2000 €	4,23 € / mois
> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)	5,67 € / mois

Pour effectuer une demande :

- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025⁽²⁵⁾

Mineur	GRATUIT				
Majeur					
Montant total des soldes des avoirs < 6000 €	GRATUIT				
Montant total des soldes des avoirs > 6000 €					
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽²⁶⁾	<table><tr><td>Sucession non complexe⁽²⁷⁾</td><td>GRATUIT</td></tr><tr><td>Sucession complexe⁽²⁷⁾</td><td>1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 850 €</td></tr></table>	Sucession non complexe ⁽²⁷⁾	GRATUIT	Sucession complexe ⁽²⁷⁾	1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 850 €
Sucession non complexe ⁽²⁷⁾	GRATUIT				
Sucession complexe ⁽²⁷⁾	1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 850 €				

(25) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisée sur les comptes suivants : compte de dépôt (y compris compte-joint), compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(26) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notorieté soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(27) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes : en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^o de l'article 734 du code civil c'est à dire les enfants du défunt et leurs descendants, en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès, en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle, en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer, en cas d'existence d'éléments d'étranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Autres services

Protection des particuliers

Télésurveillance ⁽³³⁾	NOUS CONSULTER
Téléassistance ⁽³⁴⁾ à domicile	NOUS CONSULTER
Téléassistance mobile	NOUS CONSULTER
Indivisions	
Frais de dossier - ouverture de compte en indivision	NOUS CONSULTER
Avenant au compte en indivision	NOUS CONSULTER

Magazines⁽³⁵⁾

Merci pour l'info	56,08 € / an
Santé Magazine	31,60 € / an
Détente Jardin	22,90 € / an
Régal	27,90 € / an
Maison créative	23,90 € / an
Détours en France	49,80 € / an
Plus de Pep's	19,90 € / an
Parents	18,90 € / an



Service clients Uni-Medias : pour toute question relative aux publications

(+) N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ



OFFRES POUR LES JEUNES

Réduction de 50 % pour les jeunes de 18 à 25 ans inclus, sur les Cartes : MasterCard Standard, Visa Classic, Gold MasterCard et Visa Premier (hors carte incluse dans l'offre Eko et l'offre Globe Trotter).

Cotisations cartes annuelles pour les jeunes

	Pour les 12/17 ans	Pour les 18/25 ans
• Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT	22,00 €
• Carte de paiement à autorisation systématique MasterCard Mozaïc Black	GRATUIT	22,00 €

Cartes qui ne sont plus commercialisées

• Carte de paiement internationale à débit immédiat MasterCard Mozaïc	GRATUIT	24,00 €
--	----------------	----------------

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
---	----------------

Retrait par carte

Retrait par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	GRATUIT
MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	GRATUIT
MasterCard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes : vous reporter p.8.

Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services. Détails des offres p.12 à p.14.

	EKO	ESSENTIEL⁽³⁰⁾	PREMIUM⁽³⁰⁾
18-25 ans (inclus)	2,00 € / mois	3,00 € / mois	5,00 € / mois
26-30 ans (inclus)	2,00 € / mois	6,00 € / mois	9,00 € / mois

+ Gratuité des frais de paiements et retraits à l'étranger (en devises) pour les formules Essentiel et Premium.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

(Offre plus commercialisée)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Action

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - «**Mastercard Globe Trotter**»⁽⁶⁾ (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte **2,00 € / mois**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

Retrait d'espèces au moyen de la carte comprise dans l'offre

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre GoodStart (bon départ) **2,50 € / mois**

Livrets d'épargne

Ouverture livret Tiwi / Livret A **GRATUIT**

Taux brut en vigueur Livret Tiwi / Livret A / Livret Jeune (10 -25 ans)

NOUS CONSULTER

Crédits

Prêt Étudiant / Prêt Coup de Pouce / Prêt Permis **NOUS CONSULTER**

Assurances

Assurance Multirisque Habitation / Assurance Auto et Deux Roues / Assurance Santé **NOUS CONSULTER**

Assurance Habitation Jeunes (jusqu'à 30 ans inclus) **6,00 € / mois**

Assurance Habitation Jeunes + Vol (jusqu'à 30 ans inclus) **9,00 € / mois**

Pour un devis d'assurance, une demande de prêt :

- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

Les contrats d'assurance sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - RCS Paris 352 358 865 - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Autres avantages et services

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (un ou plusieurs mini-relevés par semaine) **- 50 % du tarif standard indiqué en p.4**

GRATUIT

Commission d'intervention **2,00 € (maximum 1 commission d'intervention par jour et 10,00 € / mois)**

Plafond de frais d'incidents⁽¹⁹⁾ pour les jeunes (jusqu'à 25 ans inclus) **40,00 € / mois**

CA Direct 18-25 ans **GRATUIT**

Bon à savoir : Les jeunes de 18-30 ans inclus, détenteurs de la carte Globe Trotteur bénéficient de virements internationaux gratuits et illimités depuis leur compte de dépôt



OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share**

Virement hors SEPA* (en euros ou en devises)

Virement Monde***	Commission de transfert/opération	
	Digital	Agence
Entre 0 et 500 €	10,00 €	15,00 €
Entre 500 et 5 000 €	20,00 €	30,00 €
Supérieur à 5 000 €	40,00 €	60,00 €

Commission de rapatriement par opération

Virement Monde***	Commission de rapatriement par opération
Entre 0 et 500 €	7,00 €
Entre 500 et 5 000 €	14,00 €
Supérieur à 5 000 €	20,00 €

Chèques

Paiement d'un chèque vers l'étranger

Commission de paiement	0,10 % de l'opération, mini 30,00 € - maxi 74,00 €
+ commission de transmission	7,90 €

Encaissement d'un chèque

“ Sauf Bonne Fin ”	
• Commission d'encaissement	0,10 % mini 22,00 € - maxi 125,00 €
• Impayé	38,00 €

Crédit après encaissement

• Commission d'encaissement	0,10 % de l'opération, mini 80,00 € - maxi 194,00 €
• Impayé	194,00 €

Compte en devises

Frais de tenue de compte	16,00 € /mois
--------------------------	---------------

Autre opération

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets	2,60 % de l'opération + 4,40 € / opération
---	---

(33) *Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.*

(34) *Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.*

(35) *Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. RCS Paris B 343 213 658. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.*

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

* Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, îles Canaries, Madère, Suisse, Cité du Vatican, Andorre, Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, îles de Jersey- Guernesey, Gibraltar, Albanie, Monténégro et Man.

** Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ?

Trois possibilités :

OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client. Si vous choisissez cette option, vous paierez une commission supplémentaire de 24 euros.

BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.

SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.

*** Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement quitient le compte à virer, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement quitient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement quitient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er janvier 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2007.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vallon et Andone ont intégré la zone SPP au 01/03/2019.

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

* Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Albanie, Moldavie, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, îles Canaries, Madère, Suisse, Cité du Vatican, Andorre, Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, îles de Jersey-Guernesey et Man.

** Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ?

Trois possibilités :

OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client.

BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.

SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.

*** Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.



RÉSOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole Normandie Seine a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services à votre disposition.

Dans ce cas vos interlocuteurs privilégiés sont :

L'AGENCE

L'agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

LE SERVICE QUALITÉ

Vous pouvez également contacter le Service Qualité :

- par mail en remplissant le formulaire sur notre site : <https://www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- par voie postale : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Qualité - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex
- par téléphone : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

0 800 30 60 80 Service & appel gratuits

Nous nous engageons à prendre en charge vos demandes sous 2 jours ouvrés et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum.

Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrés suivant la réception de votre réclamation. Le délai pourra être porté à 35 jours ouvrés en cas de circonstances particulières.

LES RE COURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

En cas de désaccord persistant, le réclamant peut, s'il le souhaite, saisir gratuitement le médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de la première réclamation écrite adressée à l'entité, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, même si celui-ci n'a pas répondu.

Dans la mesure où le litige entre dans son champ de compétences tel que défini dans la charte de médiation, vous pouvez saisir à partir du 1er janvier 2026 :

Le Médiateur Xavier de KERGOMMEAUX

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS
- Sur le site internet du médiateur : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02, ou via son site internet - www.amf-france.org

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale, à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09, ou via son site internet - www.mediation-assurance.org

Infos utiles



RETRouvez-nous :



Pour toutes vos situations d'urgence

avec vos moyens de paiement :

SOS CARTES 24H/24 ET 7J/7 : 09 69 39 92 91*

ÉTRANGER : +33 969 399 291*

*coût selon votre opérateur

- www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- 02 35 59 19 19 (prix d'un appel local),

Applications disponibles sur Google Play et l'App Store :



MA BANQUE

Gérez votre budget et planifiez vos projets à l'avance en toute sérénité



PAIEMENT MOBILE

L'application qui facilite vos paiements quotidiens



NORMANDIE-SEINE

Document à caractère non publicitaire. Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. Voir les conditions d'utilisation sur <https://credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/applications/ma-banque.html>. Facebook et Instagram sont des marques déposées de Meta LLC. X est une marque déposée de X Corp. LinkedIn est la marque déposée de LinkedIn Corporation ou de ses sociétés affiliées. Tiktok est une marque déposée de Bytedance Ltd. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME - RCS Rouen n°433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

09/25 - Crédit photos : getty images.

Impression : HandiPRINT - filiale du groupe Lecaux
260 rue des Noisetiers 50110 TOURLAVILLE

Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW